
Proposition de symposium :

« Nouvelles pistes de recherches sur l'enseignement supérieur »

Qu'entend-on par « professionnalisation » de la formation universitaire? : l'analyse comparative entre la France et le Japon

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Chihiro TAGAWA

*Université Paris X-Nanterre
Centre de Recherche Education et Formation (CREF)
Equipe « enseignement supérieur »
Département des Sciences de l'Education
200 avenue de la République
F-92 001 NANTERRE Cedex
chihiro.tagawa@wanadoo.fr*

RÉSUMÉ. L'université au Japon comme en France se trouve face à une tendance relative à la professionnalisation de ses formations. Pourtant ces deux pays n'abordent pas cette question de la même façon. Cette recherche essaie d'analyser la façon dont les deux systèmes d'enseignement supérieur abordent la question de la professionnalisation. Comment « professionnalisent »-ils leurs formations ? Quelle idée de l'université ? Qu'entend-on par « la professionnalisation » de la formation universitaire ?

MOTS-CLÉS : comparaison, universités, France, Japon, professionnalisation, formation professionnalisante, missions universités

1. Introduction

Depuis les années 60, les universités dans le monde sont face à de nouvelles missions et vivent un processus de rapprochement avec le monde professionnel. Les différentes réformes depuis la fin des années 1960 les invitent à développer des liens entre la formation universitaire et le monde professionnel et le marché du travail. La lecture de la littérature permet d'identifier les trois facteurs qui ont principalement contribué au développement de cette évolution ; la massification de l'enseignement supérieur et la nouvelle demande étudiante, le monde économique, et le développement technologique sans précédent. Ces trois facteurs n'ont pas toujours le même poids et leur impact réel varie d'un pays à l'autre, ils ont influencé et continuent à influencer fortement l'identité, les missions et l'idée de l'université partout dans le monde.

Pour mieux répondre à cette évolution produite par ces facteurs, les universités tendent à développer des filières professionnalisantes ou la professionnalisation de certaines formations à travers des pratiques multiples. Cette mutation importante concerne aussi bien les programmes et le contenu de formation, que l'introduction d'une partie pratique, sans oublier l'intervention des professionnels dans certaines filières au sein de l'université.

Les universités françaises et japonaises ont subi de leur manière la professionnalisation. Elles sont mises face aux responsabilités au sein de leur société. La professionnalisation comme processus continu et hétérogène interpelle directement les missions de l'université : le rapport souvent problématique entre la recherche et l'enseignement ou entre la mission de production et de critique du savoir et celle concernant sa transmission. , qui n'est pas la même qu'il y a 50 ans ; la production et la transmission des savoirs.

Les universités de deux pays semblent se trouver face aux mêmes questions, pourtant les façons de les aborder sont différentes. L'objet de cette recherche est d'identifier les réponses données à la question de la professionnalisation dans deux pays tout se référant à leur contexte singulier. Il s'agit d'examiner les politiques et les orientations mises en place en rapport avec la « professionnalisation » des formations universitaires. Quelles sont les cadres formels et les pratiques de la professionnalisation dans chaque pays ?

D'un point de vue méthodologique, nous avons analysé, à partir d'une grille de lecture, des textes concernant aussi bien les documents officiels (les lois, décrets, etc.) que les productions écrites des chercheurs. Ce travail nous permet de saisir la façon dont les différentes dimensions de la professionnalisation sont abordées par l'institution, la perception et l'interprétation des chercheurs concernant la mise en place de ce processus et les conséquences engendrées par la professionnalisation des filières.

2. Les missions de l'université et la question de la professionnalisation dans les contextes nationaux

Depuis la fin d'année 60, en raison de la nécessité de répondre aux besoins du marché du travail en expansion, les universités ont commencé à diversifier leurs offres de formation. C'est la demande sociale pour la formation supérieure qui est à l'origine d'une augmentation soutenue du nombre d'étudiants inscrits dans les universités. Les universités doivent également répondre aux attentes de la population estudiantine qui s'est largement diversifiée. La diversification concernant l'offre de formation dans le secteur universitaire pour beaucoup était synonyme de la « professionnalisation » des filières.

Lié à la fois à la demande sociale et à la pression exercée par le marché du travail, la professionnalisation est une dimension importante du développement de l'enseignement supérieur dans le monde. Chaque système intègre cette évolution compte tenu de la configuration de son enseignement supérieur, de la tradition et de la culture universitaires. La pertinence d'une comparaison internationale repose sur le sens accordé par chaque système universitaire à ce processus de professionnalisation dans le contexte national, et en rapport avec les autres missions de l'enseignement supérieur. Autrement dit, chaque système universitaire s'approprie de ce processus pour tenter de trouver ses réponses propres face aux contradictions et oppositions engendrées par la professionnalisation progressive des filières. En fait, la demande de la professionnalisation intervient dans un contexte caractérisé par les contradictions produites par les évolutions des missions de l'université du XXI^{ème} siècle.

2.1. Le contexte particulier du système d'enseignement supérieur en France : dualité entre l'Université et les Grandes écoles

Le système supérieur français est basé sur la cohabitation historique entre les Ecoles (Grandes ou autres) et les universités. Pour comprendre les politiques de la professionnalisation au sein de l'Université, il faut prendre en considération cette dualité comme la particularité la plus importante de l'enseignement supérieur français.

Ainsi dans une perspective comparative, les deux missions principales de l'université (il s'agit de la recherche et de la formation) sont réparties d'une façon particulière entre ces deux secteurs. Les universités sont destinées plutôt à la recherche, à la transmission et à la production des savoirs et de la culture (à l'exception des deux filières dispensant traditionnellement une formation professionnalisante ; la médecine et le droit). Les Grandes écoles forment « les cadres de la nation » qui constituent l'élite du marché du travail.

Autrement dit, sur le plan historique, les Grandes écoles (en tant qu'établissements supérieurs) ne faisaient pas de recherche, et les universités

participaient peu à la formation des cadres des différents secteurs économiques (toujours à l'exception de la médecine et du droit, et de la formation des enseignants.).

C'est dans cette dualité avec les Grandes Ecoles que, à partir des années 60, les universités se voient obligées de répondre à de nouvelles demandes. Il s'agit de dispenser des formations facilitant l'insertion professionnelle des étudiants.

2.2. Le contexte national du Japon

L'histoire de l'université moderne au Japon remonte à 1877 où est créée l'université de Tokyo. Le Japon avait un système supérieur avant cette date, mais cet événement est à l'origine de la création d'un nouvel enseignement supérieur basé sur le modèle allemand. Depuis, l'enseignement supérieur japonais s'est rapidement développé, et en 2004, il y a 709 universités (87 nationales, 80 publiques et 542 privées).

Nous allons d'abord nous intéresser à quelques points qui caractérisent le système supérieur du Japon.

Premièrement, l'enseignement supérieur japonais est organisé en deux secteurs distincts : l'un public et l'autre privé. Cette dualité structurante façonne les universités. Les universités publiques qui formaient traditionnellement l'élite culturelle, politique et scientifique sont souvent plus prestigieuses. Les universités privées sont moins bien « placées » que leurs concurrentes publiques, et proposent un nombre plus important de formations « professionnalisantes ». Aujourd'hui, l'équilibre démographique entre ces deux secteurs est très différent : parmi les 2 859 212 étudiants inscrits en 2006 dans l'enseignement supérieur au Japon, le secteur public accueille près de 25% des étudiants (756 000), et le reste (2 102 393) s'inscrit dans le secteur privé. Ces deux chiffres montrent bien l'importance relative du secteur privé qui s'oriente davantage vers des filières professionnalisantes.

Deuxièmement, les universités sont l'objet d'un classement pyramidal rigoureux et extrêmement pointu. Ce classement fortement hiérarchisé impose un système de concours d'entrée (sélection à l'entrée). En effet, le mode de recrutement, par le marché du travail, est traditionnellement très lié à ce classement universitaire, même si, après la crise d'économique des années 1990, le marché du travail tend à sélectionner de plus en plus des personnels à partir de leurs « compétences ». Ce qui spécifie le cas japonais, c'est la participation des entreprises à l'élaboration de ce classement. De même, dans chaque université il existe un centre de l'insertion professionnelle. C'est une instance très active qui a comme objectif le développement de contacts entre les étudiants et les entreprises. On note également que pour l'entreprise, la première période de la vie professionnelle d'un jeune diplômé débutant est marquée par une formation interne impliquant une capacité d'adaptation importante. Pour faciliter cette pratique, le centre de l'insertion professionnelle collabore avec l'entreprise.

Troisièmement, malgré les évolutions récentes, il faut souligner le caractère centralisé des universités et le rôle important le Ministère de l'Éducation Nationale. La loi définit le nombre d'enseignants par discipline, le contenu de la formation, la taille de l'établissement, etc. Pour obtenir la subvention publique, les universités privées sont soumises à cette direction centralisée.

3. L'idée et la pratique de la professionnalisation dans les universités françaises et japonaises

Les universités françaises ont répondu et continuent à répondre à la nouvelle demande, par la création des filières professionnalisantes et la diversification de l'offre de formation. L'évolution de la « professionnalisation » en France (en dehors des formations offertes traditionnellement par les universités comme la médecine et le droit) commence par la création de l'IUT en 1966 (décret du 7 janvier 1966). L'université française est de plus en plus consciente de la nécessaire professionnalisation de sa formation, et pour la première fois au sein de l'Université, les IUT ont commencé à offrir un enseignement dont la finalité est l'insertion professionnelle de l'étudiant. A la suite de la création de ce nouveau diplôme professionnalisant, plusieurs autres diplômes ont été mis en place dans les années 1970 et 1980 : le DESS est créé en 1990. Plus récemment est créée la Licence Professionnelle en 1999.

Cette « professionnalisation » change les programmes, les pratiques pédagogiques et le rapport à la pratique et au monde professionnel par rapport à la culture traditionnelle de l'Université. D'après le cadre institutionnel concernant la création de ces filières, on peut décrire quelques caractéristiques de la « professionnalisation » en France.

- 1) L'insertion professionnelle des étudiants est considérée comme le principal objectif. La formation est définie souvent en rapport avec un secteur professionnel plus ou moins délimité. Il s'agit de rapprocher deux mondes, la formation universitaire et le monde du travail.
- 2) Le développement des compétences se substitue progressivement à l'apprentissage de connaissances.
- 3) Une pédagogie différente centrée sur l'association entre théorie et pratique d'une part et entre la formation universitaire et la pratique professionnelle.
- 4) La participation des professionnels aux activités pédagogiques.
- 5) Le recrutement par la sélection.

Ces cinq points ne sont pas présents dans tous les dispositifs de façon égale, cependant si on considère la création de la Licence Professionnelle comme le dispositif le plus évolué, on peut dire que les éléments constitutifs de la professionnalité des diplômés ont connu une évolution progressive dans le temps à travers l'expérience de différents diplômes (IUT, DESS, DEUST, etc.).

L'enseignement supérieur japonais a connu, comme l'enseignement supérieur français, une massification depuis les années 1960. L'année importante pour la professionnalisation de la formation universitaire est 1991, où l'Éducation Nationale

opère une dérégulation en matière de programmes universitaires. Elle a voulu donner à cette dérégulation plusieurs objectifs. Par l'assouplissement de sa façon de contrôler les universités, elle voulait encourager les universités à adapter leurs offres de formation à la demande sociale. De plus, elle voulait accroître la concurrence entre les universités, car le nombre d'universités augmentait tandis que le nombre d'étudiants commençait à diminuer. C'est ainsi que les universités ont commencé à diversifier leurs formations. La professionnalisation et la question liée à l'employabilité d'étudiants sont également directement liées aux enjeux financiers et démographiques. Il s'agit d'atteindre le nombre d'étudiants suffisant et de recruter les meilleurs d'entre eux.

Ainsi avec cette dérégulation de 1991, la professionnalisation se développe souvent avec une réorganisation de l'offre de formation. Par exemple, on propose des filières construites avec une approche interdisciplinaire pour attirer les meilleurs candidats. Depuis, le nombre d'étudiant inscrits dans les filières non-traditionnelles (souvent ces filières portent un titre composite qui ne ressemble pas aux titres traditionnels centrés sur les disciplines) augmente régulièrement (10,1% en 2005 parmi tous les étudiants contre 5,1% en 1995¹).

Un autre point de la « professionnalisation » est le résumé du système japonais. Par la tradition de recrutement en rapport avec classement des universités, le développement de compétence d'étudiants est l'objectif principal dans la professionnalisation de la formation. Pourtant, ces « compétences » sont souvent génériques et transversales par rapport à celles qu'on trouve dans l'idée de la professionnalisation en France : travail en équipe, communication (rédaction/présentation), curiosité, sens de responsabilité... Il s'agit d'augmenter l'« employabilité » des jeunes en les préparant à s'adapter plus facilement à l'environnement professionnel.

Cette particularité fait développer le « Career Education ² » au sein de l'enseignement universitaire au Japon. Dans cette formation, les étudiants apprennent comment construire leur projet de carrière, et souvent le stage est réalisé dans le cadre de cette formation. Par cette pratique, la formation soutient le dispositif de « Freshman Year's Education (FYE) » pour construire son projet d'études.

¹ Les filières traditionnelles sont les sciences humaines, sociales et naturelles, la technologie, l'agriculture, la médecine, la pharmacie, l'économie, l'éducation.

² A l'origine, cette idée est née au début des années 1970 aux Etats-Unis, dans le cadre de réforme de l'enseignement secondaire, qui a intégré l'enseignement générale et professionnel. Au Japon, cette éducation est comprise comme « *les activités situées au sein de l'enseignement de l'université, dont les principales sont les cours et le stage pour réaliser le projet de chaque étudiant.* » (*Le rapport sur Career Education dans les universités : The Japan Association of National Universities*)

En résumé, si l'on voit le mode de professionnalisation au Japon (l'interdisciplinarité et le développement des compétences – mais les compétences génériques par rapport ce que le marché du travail en France demande aux universités-), une formation « professionnalisante » au Japon cible beaucoup moins un secteur précis comme c'est le cas en France, même si le stage en entreprise est beaucoup plus fréquent et la participation des professionnels est une pratique courante. L'essentiel de la formation ne me semble pas s'orienter vers un rapprochement particulier entre l'étudiant et le monde de travail, mais la formation a comme objectif de développer davantage les « compétences » de l'étudiant. La culture professionnelle japonaise influence ainsi directement la manière dont l'Université « professionnalise » ses filières.

Conclusion

En guise de conclusion, je voudrais identifier les points les plus importants liés à la problématique de la professionnalisation de l'université :

- massification a largement contribué au développement de la professionnalisation de l'enseignement supérieur en France et au Japon.
- chaque système a apporté sa réponse spécifique à la question relative à la professionnalisation, le contexte historique, la configuration de l'enseignement supérieur, la culture universitaire ou le mode de financement ... ont influencé et continuent à influencer le processus de professionnalisation.
- L'Etat a été un acteur et un régulateur important de ce processus. Son intervention varie dans chaque pays, mais son rôle demeure indéniable.
- Le marché du travail et le monde économique et professionnel ont également exercé une pression et une influence importante sur le devenir des universités et la professionnalisation de ses filières.
- La diversification accrue des filières universitaires est une conséquence inévitable de la professionnalisation ; la position de l'enseignement est en général renforcée au sein de l'université et les établissements ayant comme unique mission la formation se sont développés ;
- La pédagogie universitaire et les questions liées à l'apprentissage ont trouvé une légitimité plus importante au sein de l'université ;

Bibliographie en français

- BIREAUD.A. (1990) : *Les méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur*. Paris. Les éditions d'Organisations.
- BOURDONCLE. R. et LESSARD.C. (2003) : *Qu'est ce qu'une formation professionnelle universitaire ?* in *Revue Française de Pédagogie*, n°142.
- CARNOCHAN.W.B (1993) : *The battleground of the curriculum: Liberal Education and American Experience*. Stanford University.

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualification (CEREQ) (2003). "L'enseignement supérieur professionnalisé : un atout pour entrer dans la vie active ? ". in *BREF* n°195 mars 2003. Marseille. <http://www.cereq.fr>

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualification (CEREQ) (2006). *Systèmes régionaux d'enseignement supérieur et dynamiques de professionnalisation de l'offre*. Marseille. <http://www.cereq.fr>

DEP (2006), "Les Licences Professionnelles en 2004-2005 ": *Note d'Information*, N°12-2006, Paris, Ministère de l'Education Nationale.

FELOUZIS.G. dir. (2003). *Les mutations actuelles de l'Université*. Paris. PUF.

MUSSELIN.C. (2001) : *La longue marche des universités françaises*. Paris. PUF.

OBA. J. (2006): *L'organisation du système éducatif japonais 2005*. Hiroshima. Institut de recherche pour l'enseignement supérieur, Université de Hiroshima.

RENAULT.A. (1995) : *Les révolutions de l'Université*. Paris. CALMANN-LEVY.

RENAULT.A. (2002) : *Mission d'étude et de proposition sur la culture générale dans les formations universitaires*. Rapport d'étape. Ministère de l'Education Nationale

Bibliographie en japonais

AMANO.I. (2003) : *Nihon no koutou kyouiku système* (Le système d'enseignement supérieur du Japon). Tokyo. Tokyo daigaku shuppankai (édition de l'Université de Tokyo).

CENTER FOR THE PROMOTION OF EXCELLENCE IN HIGHER EDUCATION, L'Université de Kyoto. (2003). *Daigaku kyouiku gaku* (la pédagogie universitaire). Tokyo. Baihu kan.

THE JAPAN ASSOCIATION OF NATIONALS UNIVERSITIES (2005) : *Daigaku ni okeru career kyoiku no arikata* (le rapport sur Carrer Education dans les universités). Tokyo. The Japan Association of National Universities.